

ASSOCIATION GENEVOISE DE FEMMES

DIPLOMEES DES UNIVERSITES

Case postale 3063, 1211 Genève 3 – Rive, e-mail agfdu.ge@gmail.com

Présidente	Carine CUEREL	☎ 022 799 58 05,	carine.cuerel@letemps.ch
Vice-présidente	Arielle WAGENKNECHT	☎ 022 757 54 08,	wagenknecht@bluewin.ch
Trésorière	Sheila BUEMI-MOORE	☎ 022 343 45 01,	meloshe@bluewin.ch
Secrétaire	Dorette CHAPPUIS	☎ 022 786 96 14,	dorette.chappuis@econophone.ch
Membres	Sophie ANDELA	☎ 078 727 10 25	andela@hotmail.com
	Soumeya IN ALBON F.	☎ 078 766 89 88	
	Yvonne JAENCHEN	☎ 079 719 60 65,	yvonne.jaenchen@bluewin.ch
	Marie Brigitte NKO	☎ 076 403 45 10,	brigitte.nko@yahoo.fr
	Natalia TIKHONOV	☎ 022 798 35 16,	natalia.tikhonov@histec.unige.ch
	Wening UDASMORO	☎ 022 708 10 24,	weningw@yahoo.com
	Kate WAC	☎ 022 379 76 63,	katarzyna.wac@cui.unige.ch
	Jane WILHELM	☎ 022 312 25 27,	janewilhelm@bluewin.ch

Chère Madame, chère amie,

Cet automne s'annonce riche en projets et en promesses. Il y a quelques jours vous avez reçu un questionnaire sur notre vie associative et nous espérons que vous aurez eu plaisir à y répondre, à nous aider à mieux vous connaître et surtout mieux répondre à vos attentes. Nous vous rappelons le délai fixé au 15 septembre.

Cet été nous avons travaillé à un projet : les « Lunches de l'AGFDU », que nous vous proposons de découvrir dans les pages suivantes. Ce projet s'inscrit dans l'engagement de notre association pour la promotion de l'accès des femmes au corps professoral universitaire. Nous avons voulu créer une plate-forme de rencontres et d'échanges entre jeunes femmes post-grades. Cette idée est née du constat d'un cloisonnement entre facultés et sections, parfois même à l'intérieur de la même faculté. Ces lunches sont bien sûr organisés pour vous et nous comptons sur votre présence pour les enrichir par votre expérience personnelle et dans l'amitié que sait si bien offrir notre association.

Nous vous souhaitons une agréable lecture de ce bulletin que nous avons voulu riche en informations.



Carine Cuérel



Arielle Wagenknecht

S O M M A I R E

VIE DE L'ASSOCIATION

Nouvelles membres	p. 2
Cérémonie de remise du Prix d'Excellence de l'AGFDU	p. 4
Thèse : « Le rôle de l'expérience et du sommeil dans l'apprentissage perceptif de la catégorisation visuelle »	p. 6
Thèse : « Indonésie, quelle politique de l'avortement ? »	p. 9
Conférence : « L'Escalade de 1602 ou la force du droit, la force des armes, et la force populaire »	p. 11
Portraits : « Femmes dans la mémoire de Genève »	p. 19
Souvenirs : le 51 ^{ème} Festival de Musique de Chambre de Divonne	p. 26
Le Dies Academicus s'intéresse à l'avenir De l'Université	p. 27

EVENEMENTS

« La fête à Wening », 16 septembre	p. 29
Visite du musée étudiantin d'Assens, 25 septembre	p. 31
Les lunches de l'AGFDU, 4 octobre	p. 33
Présentation de notre lauréate et buffet canadien chez Huguette de Haller, 13 octobre	p. 35
Visite du nouveau Centre Paul Klee, Berne, 5 novembre	p. 37
Week-end de réflexion à Bad Ramsach, 12-13 novembre	p. 39
Escalade et musée de la Réforme, 11 décembre	p. 41
Formulaire de demande d'adhésion	p. 43
Programme des activités	p. 46

AGFDU - Vie de l'association

Nouvelles jeunes membres

Depuis mai nous avons eu le plaisir d'accueillir comme nouvelles membres onze jeunes doctorantes, dont la majorité a connu notre Association par le Prix de l'Excellence de l'AGFDU, pour lequel elles avaient candidaté. Ce sont :

- Stéphanie Duhoux, licence en biologie
- Andrea Franc, licence ès lettres
- Chiara Gambacorti, licence en langues et littératures étrangères modernes
- Zeina Hakim, licence ès lettres
- Olga Mykytyn, licence ès lettres
- Marie-Brigitte NKoo, licence en économie
- Yeni Serrano, licence en psychologie
- Sandrine Vuilleumier, licence ès lettres
- Katarzyna Wac, licence en sciences informatiques

Nous avons accueilli également **deux nouvelles membres** :

Dorette Chappuis, licence ès lettres

Viviane Renaud, licence ès lettres

Dorette Chappuis, Marie-Brigitte NKoo et Katarzyna Wac nous ont rejoint au Comité.

Dorette Chappuis travaille professionnellement, dans trois domaines : les droits de l'homme (notamment droits des enfants), l'enseignement (russe, français) et elle fait des traductions free-lance. Les questions féminines l'intéressent depuis fort longtemps, raison pour laquelle elle a suivi, il y a quelques années, un post-grade à l'Université de Genève intitulé Etudes Genre/Etudes Femmes. Son désir est de consacrer du temps à l'amélioration de la condition de la femme - raison pour laquelle elle est devenue membre de l'AGFDU et du CLAFG

Marie-Brigitte NKoo, boursière de l'AGFDU en 2004, est originaire de la République démocratique du Congo. Economiste de formation, elle prépare actuellement une thèse de doctorat consacrée aux activités de change en RDC. Elle fait partie du groupe des jeunes doctorantes de l'AGFDU.

AGFDU - Vie de l'association

Katarzyna Wac, à l'Université de Genève depuis mars 2004, prépare un doctorat dans le secteur des services mobiles et des applications de télématique, avec une spécialisation dans des protocoles multimédias pour les systèmes mobiles sans fil (basés sur les réseaux de 3^{ème} génération).

En 2003, elle a fait un Bachelor puis un Master en informatique, (mention honneurs émérites) de l'Université Wroclaw, Pologne. En 2004, elle a obtenu un Master en télématique de l'université de Twente, Pays Bas (également avec honneurs émérites). A l'université de Twente elle a fait une recherche sur le développement d'une plateforme « mobile-santé » dans le cadre du projet européen MobiHealth. Ses intérêts se centrent sur la télématique, les protocoles multimédias et les systèmes de communication sans fil.

«L'université de demain», Colloque d'automne de l'ASSH

*Jeudi et vendredi 20-21 octobre 2005
Université de Bâle, Kollegiengebäude, salle 118*

Les universités sont au cœur de multiples réformes. Tout en provoquant un grand mécontentement, les discussions se font pourtant de plus en plus rares. Les réformes sont menées avant tout sous le signe de l'économie (l'université en tant qu'entreprise), de la réforme des études (Bologne) et des réductions budgétaires. Elles se concentrent également sur les structures (projet «Paysage des hautes écoles 2008»). L'agitation provoquée par ces changements laisse peu d'espace pour une discussion sur la question centrale de savoir ce que devrait être l'université. Elle est centrale, car y répondre déterminera le type de réformes dont a besoin l'université.

Le colloque doit permettre la réflexion suivante: où en est l'université européenne aujourd'hui? Il doit parvenir à l'élaboration de perspectives: comment l'université doit-elle envisager son avenir? Comment peut-elle gérer les nombreuses exigences quelquefois contradictoires qui lui sont faites? Quels espaces de liberté restent-ils pour ses membres autour de ces exigences? En bref: l'objectif de discussion reste au centre.

Inscription : Jusqu'au 10 octobre 2005. Le nombre de participants étant limité, les inscriptions seront enregistrées selon leur ordre d'arrivée.

AGFDU - Vie de l'association

Cérémonie de remise du Prix d'Excellence de l'AGFDU

Stéphanie Duhoux a reçu avec émotion notre prix, le 6 juin, à la faculté de médecine, devant un auditoire captif

Plusieurs mondes se côtoient sans jamais se rencontrer. Nous n'avons en général aucune perception de l'effervescence intellectuelle qui anime celui de la communauté scientifique, hormis lors du Dies Academicus de l'Université où il nous est donné d'entrevoir quelques prestigieux thèmes de la recherche au niveau international.

Or, grâce au nouveau prix de notre association, nous avons récemment eu accès à la **cérémonie de remise des prix de la faculté de médecine, qui avait lieu le lundi 6 juin 2005 à 18.00h**. Un air de vacances flottait déjà dans les immenses couloirs déserts du CMU. Mais, comme chacun sait, rien n'est plus peuplé que le désert, et, dès 17h50 l'auditoire, appelé poétiquement A 250, se trouva soudain rempli par la fine fleur de la jeune chevalerie scientifique genevoise. On adouba ce soir-là les meilleurs chercheurs des années précédentes, en leur décernant pas moins de onze prix différents, le nôtre étant placé en queue de peloton, avant la médecine dentaire. C'est un exercice redoutable pour le lauréat et, dans une moindre mesure, pour le public, qui doit suivre tant bien que mal le flux tendu des nombreux mini exposés. Il s'agit en effet de résumer toutes ces années de difficiles et coûteuses recherches, (effectuées en général avec le concours d'une nombreuse équipe), en un laps de temps allant de trois à cinq minutes, montre en main ! Qui plus est, ce super condensé de thèses achevées, ce digest de concepts scientifiques des plus ardues et des plus novateurs doit se faire en tenant compte de la présence éventuelle d'un public non averti, admis à titre exceptionnel, et par définition peu friand de termes trop techniques ou de monstrueuses statistiques. Il s'agit en effet pour l'orateur d'évoquer – à toute vitesse - son parcours personnel, de remercier les parents, et de saluer ceux qui, de près ou de loin, ont permis l'aboutissement de ce travail avant de résumer les grandes lignes de la recherche présentée. Des diapositives projetées sur grand écran permettent d'illustrer les explications à coup de savants tableaux multicolores, de photos de famille et de souvenirs de voyages. Le Doyen et le Président de la commission des bourses rythment l'exercice pour que la cadence ne faiblisse pas !

AGFDU - Vie de l'association

Notre lauréate, Stéphanie DUHOUX, probablement une des plus jeunes titulaires de cette assemblée, a parfaitement réussi ce périlleux exercice, avec cette différence que notre prix doit lui permettre de continuer et de terminer sa thèse dans les meilleurs délais et conditions. Son titre ? **« Le rôle de l'expérience et du sommeil dans l'apprentissage perceptif et la catégorisation visuelle. »** La traduction dans le langage courant n'est pas facile et, sauf erreur de notre part, il s'agirait d'étudier les mécanismes qui mènent à la reconnaissance et à la mémorisation du visage et de ses expressions...

En l'absence de Carine Cuérel, présidente, c'est notre ancienne présidente, Marjolaine Tonson La Tour qui a donc eu le plaisir et l'honneur de lui remettre, au nom de l'association, un chèque d'une valeur de 5'000.- fr. (alors que la nature des autres prix n'était jamais mentionnée). La joie de Stéphanie était manifeste, comme celle de toute sa famille venue l'entourer et la congratuler. La cérémonie s'est ensuite achevée par un buffet dressé dans le hall, et qui a permis aux participants de se rencontrer et de bavarder de manière plus détendue autour du verre de l'amitié.

Stéphanie DUHOUX viendra nous présenter son travail de thèse le 13 octobre chez Mme de Haller. Réservez déjà cette date. Information supplémentaire en page 35 de notre bulletin. Nous sommes bien sûr très impatientes de vous la présenter, et, en attendant, nous lui réitérons nos encouragements ainsi que nos plus vives félicitations !

Marjolaine Tonson la Tour

Note de la rédaction :

Comme le Bulletin Suisse paraît pratiquement en même temps que le nôtre, nous avons renoncé à donner ici les nouvelles de la FIFDU, du GEFDU et de l'association suisse. Merci de consulter le Bulletin Suisse !

Le rôle de l'expérience et du sommeil dans l'apprentissage perceptif et la catégorisation visuelle

Stéphanie Duhoux, sous la direction des Prof. Patrik Vuilleumier et Dr Sophie Schwartz, Laboratoire de Neurologie et Imagerie de la Cognition, Centre Médical Universitaire, Genève (<http://labnic.unige.ch/>)

Contexte scientifique: Comprendre comment le cerveau se développe et s'adapte à de nouvelles expériences constitue une thématique cruciale qui occupe le cœur des neurosciences fondamentales, cognitives et cliniques. Dans le domaine des neurosciences de la vision, de nombreuses questions relatives au traitement de nouvelles informations visuelles et à leur mémorisation demeurent non élucidées. Pour donner un sens à l'environnement qui nous entoure, nous devons être capables de discriminer parmi des grandes catégories d'objets visuels comme les êtres vivants et les objets inanimés. Mais ceci n'est pas suffisant. En effet, nous devons impérativement distinguer les membres individuels à l'intérieur de catégories particulières, comme par exemple les visages. Bien que reconnaître de nouveaux visages soit une aptitude commune, automatique et socialement importante, de nombreuses lacunes demeurent dans notre connaissance des processus de construction et de stabilisation de ces traces dans la mémoire. Dans ce contexte, étudier les mécanismes qui sous-tendent l'apprentissage et la reconnaissance de visages humains offre un cadre privilégié pour mieux comprendre la capacité de notre cerveau à intégrer et organiser les informations nouvelles qui forment notre expérience quotidienne.

Durant ces dernières années, avec des techniques de plus en plus sophistiquées, des études chez le singe et l'humain ont mis en évidence des changements majeurs et permanents dans l'activité cérébrale en lien avec des expériences perceptives ou motrices. De plus, des données récentes suggèrent que le sommeil joue un rôle majeur dans les mécanismes de plasticité cérébrale, c'est-à-dire dans les processus de réorganisation des réseaux de neurones, et la consolidation de la mémoire chez l'animal et l'humain. Cependant, les relations entre l'aptitude à apprendre de nouveaux objets visuels ou de nouvelles catégories et les modifications de l'activité cérébrale ne sont pas précisément connues. Il en est de même pour l'intégration des nouvelles expériences sensorielles dans des représentations d'objets pré-existants et le rôle du sommeil dans la consolidation d'informations nouvelles.

Objectifs: Mon travail de thèse consiste à étudier (a) comment différents types d'objets visuels ou différents contextes d'apprentissage influencent les change-

AGFDU - Thèses

ments de réponse cérébrale, et (b) si une période de sommeil peut faciliter de tels changements et améliorer les performances de reconnaissance. Mon but est plus précisément d'identifier les facteurs pouvant promouvoir l'apprentissage et la plasticité cérébrale, comme le délai entre la première exposition à un objet visuel et la ré-exposition, le type et la familiarité des objets à apprendre, ainsi que la structure du sommeil et la modulation par l'attention ou l'émotion. Ce travail permettra d'acquérir des données nouvelles et originales sur les changements neuronaux dépendant de l'expérience chez l'humain adulte.

Méthodes: Nous utiliserons plusieurs types de stimuli correspondant à différentes catégories (visages, objets familiers, formes abstraites, etc) et les présenterons sur écran d'ordinateur. Le projet comporte une série d'expériences visant à évaluer les changements au niveau comportemental (augmentation de performance par exemple) et au niveau cérébral (c'est-à-dire l'augmentation ou la diminution de l'activité dans une région particulière du cerveau dans une condition donnée). L'enregistrement de l'activité cérébrale sera réalisé grâce à la technique de l'Imagerie cérébrale par Résonance Magnétique fonctionnelle (IRMf). Les données comportementales et de neuro-imagerie seront collectées pendant la veille chez des jeunes adultes sains pour commencer, puis pendant le sommeil dont la structure sera déterminée.

Plan expérimental: Des expériences comportementales précéderont les expériences en IRMf de manière à tester nos protocoles et à mettre en évidence les corrélats comportementaux des apprentissages investigués et leur caractère dépendant ou indépendant vis-à-vis du sommeil. Ces expériences seront ensuite adaptées à l'IRMf pour investiguer les corrélats neuronaux des apprentissages étudiés.

Depuis le début de ma thèse, nous avons mené trois expériences comportementales concernant l'apprentissage de nouveaux visages et le rôle du sommeil dans cet apprentissage. En comparant les effets d'une période de sommeil avec ceux d'une période de veille sur les traces de mémoire de visages non-familiers, nous avons pu mettre en évidence qu'une trace mnésique est immédiatement élaborée pour ces nouveaux visages et que la reconnaissance semble être spécifiquement améliorée par une période de sommeil.

Ces expériences apportent une preuve solide et inédite que l'exposition répétée à un nouveau visage le soir conduit à l'élaboration d'une bonne trace mnésique immédiate qui serait consolidée durant le sommeil, qui à son tour favoriserait une meilleure représentation abstraite et mémoire pour ce visage.

AGFDU - Thèses

Nous planifions actuellement l'étude de neuro-imagerie correspondant à cet apprentissage pour identifier quelles régions du cerveau sont sélectivement activées pendant la tâche d'apprentissage et lesquelles montrent une modification de leur activité après une nuit de sommeil. Notre objectif sera par la suite d'inclure dans cet ensemble d'expériences d'autres types de stimuli nécessitant une expertise proche de celle liée au traitement des visages.

Nous avons parallèlement mené une expérience comportementale et une expérience en IRMf sur l'apprentissage de nouveaux objets en 3 dimensions ayant des formes abstraites. Cette expérience vise à mieux comprendre l'élaboration de représentations pour des objets tridimensionnels. Nous avons pu montrer que différentes régions cérébrales sous-tendent la transformation entre perception bidimensionnelle et représentation tridimensionnelle. L'objectif suivant sera de tester les aspects temporels de cet apprentissage perceptif à plus long terme et plus particulièrement le rôle d'une période de sommeil dans la stabilisation de ces nouvelles connaissances.

Mon projet de thèse inclut également une partie traitant de l'interaction entre attention, émotion et apprentissage. Une première question encore très peu explorée concerne en particulier la nécessité de prêter attention à des objets visuels présents dans notre champ visuel pour en garder une trace en mémoire. Il semble en effet que si nous devons rechercher un élément très précis dans une scène visuellement très complexe, comme le sont la plupart des scènes naturelles, nous pouvons devenir « aveugles » à tout autre élément présent dans la scène, et être totalement incapables de nous en souvenir subséquemment. Une seconde question concerne la modulation par l'émotion de la mise et du maintien en mémoire de nouveaux stimuli. De nombreux travaux montrent en effet une meilleure performance mnésique pour des stimuli émotionnels (par ex. visages avec expressions émotionnelles) par rapport à des stimuli émotionnellement neutres. De plus, les circuits neuronaux qui sont impliqués dans le traitement des informations émotionnelles participent également à la régulation de la mémoire et du sommeil. Notre but dans cette partie sera de parvenir à une synthèse cohérente entre les différents facteurs qui contribuent à la structuration des informations en mémoire et qui nous permettent de comprendre notre environnement perceptif et d'interagir avec lui de manière toujours créative.

Stéphanie Duhoux
Lauréate du prix d'Excellence

Indonésie: quelle politique de l'avortement?

Notre membre du comité, Wening Udasmoro a défendu avec succès et brio sa thèse en études genre. Plusieurs d'entre-nous étaient présentes à cette défense. Le sujet est de grande actualité et nous sommes heureuses de vous faire découvrir un résumé de sa thèse.

Les trois différentes ères politiques qui se sont succédées en Indonésie, depuis l'indépendance en 1945 jusqu'à nos jours, ont toutes jugé l'avortement comme étant une pratique taboue. Contrairement à l'homosexualité ou à la transsexualité facilement tolérées, l'avortement est considéré comme devant être évité non seulement dans la pratique mais également dans les débats de société. Malgré ce tabou, divers acteurs sociaux tels que les élites politiques, les religieux, les médecins, les milieux universitaires, les féministes et les acteurs internationaux tentent de le contester et d'amener occasionnellement le sujet dans la sphère publique.

Nous avons cherché à connaître quels sont les facteurs qui ont donné la possibilité à ces acteurs de débattre et de finalement pouvoir politiser le thème de l'avortement. Nous considérons que chaque acteur dispose de pouvoirs et prérogatives différents : les élites politiques et religieuses sont habituellement considérées comme étant plus proches de la décision politique, tandis que d'autres groupes d'acteurs ayant moins de pouvoir formel ont néanmoins la capacité de changer le statu quo. Comment et dans quel contexte a lieu cette lutte d'intérêt des acteurs ici définis ? Etant donné que le changement d'une ère à l'autre est accompagné aussi par différentes priorités nationales telles que le développement économique ou les droits démocratiques, nous cherchons à montrer les évolutions de ces discours également par rapport au thème de l'avortement. Si ces évolutions existent, comment ces discours émergent-ils et comment la question économique, démographique et la perspective internationale les influencent-ils ?

Ensuite, malgré le fait qu'un droit limité des femmes à la reproduction ait récemment été proposé dans le pays, la question plus générale du droit individuel est toujours marginalisée par la société : où se situe la question de l'autonomie des femmes par rapport à leur droit à l'avortement ainsi considéré par les acteurs ? Plus précisément, où se situent les intérêts des femmes dans les discours évoqués plus haut ?

AGFDU - Thèses

L'objectif de cette thèse est d'examiner les luttes d'intérêts des acteurs sur la question de l'avortement et également l'évolution de leur discours. Elle examine la relation dynamique entre ces discours et le changement de la politique interne et externe de l'Indonésie en considérant les enjeux économique, démographique et la relation avec les agences et institutions internationales dans une perspective de genre. Elle analyse aussi comment les divers acteurs conceptualisent et délibèrent sur l'autonomie et le droit des femmes à l'interruption volontaire de la grossesse (IVG).

La méthodologie mise en oeuvre est l'analyse du contenu des discours des acteurs. Les documents analysés sont tirés de sources variées liées aux événements où l'avortement est devenu un thème largement débattu par les acteurs, tels que les documents officiels du gouvernement et des institutions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, les communications présentées par les acteurs dans des symposiums ou des conférences, ainsi que les journaux et les magazines nationaux et régionaux.

Après l'analyse, il est argumenté que, premièrement, divers acteurs profitent des opportunités politiques et des événements pour avancer leurs points de vue sur ce thème. Ils utilisent le « bon moment » et le « bon endroit » et surtout le contexte politique adéquat pour défendre leur « vérité » sur l'avortement. Deuxièmement, le changement de leur discours reflète le changement des situations contextuelles. Cela signifie que les acteurs changent leur point de vue lorsque le contexte politique change. L'interdépendance entre les discours et les contextes est à relier à la politique économique, démographique, intérieure et extérieure du gouvernement. Troisièmement, tandis que beaucoup d'acteurs affirment défendre les femmes par rapport à la question de l'avortement, peu d'entre eux luttent en réalité pour les intérêts des femmes liés au droit de choisir et à l'autonomie. La plupart des acteurs visent en réalité d'autres facteurs tels que les intérêts de leur groupe, de leur profession ou de la nation. Cette situation a pour conséquence de détourner, dans les faits, la solution au réel problème de l'avortement en Indonésie.

Wening Udasmoro

Dr. en Sciences économiques et sociales, mention « études genre »

AGFDU - Conférence de l'Escalade 2004

L'Escalade de 1602 ou la force du droit, la force des armes, et la force populaire

Madame Micheline Tripet, archiviste honoraire de la Ville de Genève, nous raconte cette nuit mémorable. Nous l'avions accueillie à notre soirée de l'Escalade et vous avez été nombreuses à nous demander l'intégralité de son texte que nous publions ici avec plaisir.

Comme j'ai le goût des documents, je commencerai par vous lire le récit le plus ancien de cette nuit mémorable. Il se trouve dans les registres des séances du Petit Conseil à la date du 12 décembre 1602 et est conservé aux Archives d'Etat de Genève.

On y lit¹ : [Dans la marge] : « **Surprise** »

« D'autant que ce dimanche 12^e jour de décembre, un peu après minuit, les troupes de Savoye, sous la conduite de d'Albigny, ayant été ramassées dextrement et secrètement peu de jours auparavant, se trouvent près de cette ville et, ayant donné ordre à ce qu'ils prétendaient, approchèrent si coyement [*calmement*] vers le fossé vis-à-vis de la maison du sieur Julien Piaget entre la porte de la Monnaie [*place Bel Air*] et la porte Neuve, [*actuelle rue de la Corraterie*] sans être découverts. Ils firent passer les plus déterminés – au nombre de 300 - bien armés – par dessus les claies, [*treillage en bois destiné à les protéger de la boue*], avec trois échelles qui sont faites d'artifice exquis, se démontent portent et s'élèvent aussi haut qu'on veut. Ils plantent les échelles contre la muraille, montent coyement, entrent à la file en bon nombre. Etant entrés, il découvrent une ronde qu'ils laissent passer sans être découverts d'icelle. Il était les deux heures et demi, la nuit étant fort obscure.

[Dans la marge] : « **François Bousselet** »

« Une seconde ronde passe tôt après qui, découvrant quelque chose, s'approche pour voir ce que c'est. Ils [*les Savoyards*] renversent par terre celui qui criait « Qui va là ? ». Le porte-lanterne s'échappe et commence à crier. Eux, déjà montés au nombre de plus de cent, envoient leur pétardier à la porte Neuve pour y appliquer son pétard, d'Albigny étant dehors aux barrières pour faire jouer les siens promptement ». [*Puis ils se partagent en plusieurs groupes, selon le plan établi, pour faire entrer les secours par divers endroits : par la porte de la Monnaie, par des portes d'habitations privées qui*

¹ Archives d'Etat de Genève, R.C. 97, 12 décembre 1602. La transcription de ce texte a été tirée de : FATIO Olivier, NICOLLIER Béatrice, *Comprendre l'Escalade*, Genève, 2002, p. 92-97.

AGFDU - Conférence de l'Escalade 2004

donnaient sur le fossé et par la porte de la Tertasse]. « Mais », poursuit le récit, « Dieu commença aussi à besogner pour nous ses pauvres enfants. Ils enfoncent une porte chez Piaget et tuent un sien serviteur, frère de François de Baptista qui accourait contre eux. Mais l'alarme est donnée comme ils prétendaient forcer la porte donnant sur les fossés [*qui donnait sur la Corraterie*] et faire de même en une autre maison prochaine ils entendent que le sonnait le tocsin bien rudement et qu'à la porte de la Monnaie, des gens accouraient pour les repousser. Ce qu'ayant été fait avec grand peine, le coup de Dieu fut premièrement sur le pétardier tué avant d'avoir pu faire ce qu'il prétendait, secondement sur ceux qui, sortis des maisons au cri de leurs compagnons, furent terrassés. Cela se faisait entre trois et quatre heures. Ces brigands, entendant que leur pétardier était tué et que, conséquemment leur secours promis par d'Albigny manquait, que les plus mauvais étaient abattus par terre, que les nôtres se renforcent et rallient de minute en minute, commencent à regagner la muraille les uns se jetant de haut en bas sans corde ni échelle, les autres se coulant comme ils pouvaient, les autres pensant descendre par leurs échelles les rompirent à la foule. L'artillerie, chargée de dragées donnait cependant dans les fossés et aux environs de la porte. Par ainsi, en une heure et demi, parmi les ténèbres, Dieu montra la lumière de sa grâce à cette ville et couvrit d'ignominie éternelle ses ennemis. Outre les tués sur la place, on en attrapa en vie treize, le nombre de leurs tués, pendus et blessés les uns à mort, les autres estropiés rudement monte à trois cents Français reniés et Savoyards. Ils étaient dehors tant au bord du fossé avec d'Albiny et en Plain Palais, et près de la porte Neuve deux mille et plus de pied et de cheval qui se retirèrent fort honteusement.

Ceci accompli, on s'est assemblé pour aviser ès occurrences et ce qu'on aurait à faire des prisonniers et arrêté qu'après qu'ils auront eu l'estrapade pour tâcher de découvrir les traîtres de la ville desquels ils se sont vraisemblablement servis, après cela, qu'on les pende au boulevard [*bastion*] de l'Oie ». *Vous remarquerez qu'à cette heure matinale, l'histoire de la mère Royaume n'est pas encore connue, ni celle de la mère Piaget !*

L'agression de Charles-Emmanuel I^{er} contre Genève dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602, n'était pas un coup de tonnerre dans un ciel bleu, mais l'un des nombreux orages - particulièrement violent, il est vrai - qui avaient éclaté entre Genève et la maison de Savoie, depuis le XIII^e siècle. Je dirais même que ce n'est peut-être pas à cette occasion que la ville a couru le plus grand risque d'être annexée à son puissant voisin. En outre, contrairement à

AGFDU - Conférence de l'Escalade 2004

ce que l'on pense généralement, la victoire des Genevois ne les a pas mis à l'abri des ambitions ducales. Après l'Escalade, la maison de Savoie continuera à échafauder des projets de conquête jusqu'à la fin du XVII^e siècle et même au-delà. Revenons à Charles-Emmanuel I^{er}. En revendiquant Genève par les armes, le duc s'appuyait sur les droits régaliens et seigneuriaux que ses ancêtres avaient possédés dans la ville et dont ils avaient été spoliés entre 1526 et 1528, soit 75 ans avant l'Escalade. Qu'en était-il vraiment ? Genève avait-elle fait acte de rébellion, comme le prétendait la maison de Savoie et comme on le pensait communément non seulement parmi les ennemis de Genève, mais aussi parmi ses amis ? Il m'a paru intéressant d'examiner cette question, même si elle présente des côtés ardues relevant du droit féodal, car elle a une importance évidente pour la compréhension de l'Escalade. De surcroît, elle n'est pas très connue. Alors, oui ou non la maison de Savoie a-t-elle possédé des droits à Genève ? Si oui, lesquels, quand et comment les a-t-elle acquis et quand et comment les a-t-elle perdus ?

La maison de Savoie entre dans le paysage historique de Genève à la fin du XIII^e siècle à la suite de la conquête par Pierre de Savoie, dit le Petit Charlemagne, du Pays de Vaud - aux dépends notamment des comtes de Genève -. Mais c'est le fils de Pierre, Amédée V, dit le Grand, né en 1249 et mort en 1325 qui va mettre pied dans la cité. A ce moment-là qui commandait dans la ville ?

Depuis la mort du dernier roi de Bourgogne, Rodolphe III en 1032, Genève appartient au Saint Empire romain germanique. Ainsi, son souverain c'est l'empereur. Mais, comme souvent sous l'empire, le gouvernement véritable est assuré par les seigneurs locaux, ecclésiastiques ou laïques. Qui était ce ou ces seigneurs à Genève ? Le document le plus ancien qui nous renseigne à ce sujet de manière irréfutable est le traité de Seyssel signé en 1124 – un siècle après l'entrée de Genève dans le Saint-Empire - . Cet accord, arbitré par l'archevêque de Vienne, règle le différend entre les deux seigneurs présents dans la cité à cette époque : l'évêque de Genève d'une part et le comte de Genève d'autre part. Leurs dissensions provenaient de la cession au comte de biens ecclésiastiques et d'offices par l'évêque précédent. Par l'accord de Seyssel, le comte restitue à l'évêque ce qui appartient à l'Eglise et lui laisse la ville avec tous les droits régaliens et seigneuriaux. Le château du comte est placé sous la juridiction épiscopale. Enfin le comte prête hommage à l'évêque, dont il est l'avoué, c'est-à-dire son bras armé.

AGFDU - Conférence de l'Escalade 2004

Ainsi, au moment où la maison de Savoie arrive aux portes de Genève à la fin du XIII^e siècle, les pouvoirs en présence dans la ville sont les suivants : au sommet de l'échelle se trouve l'empereur qui distribue les juridictions temporelles attachées aux bénéfices ecclésiastiques et leur confère la légitimité. Ainsi en 1154, Frédéric Barberousse remet un diplôme à l'évêque l'investissant des droits régaliens confirmant le traité de Seyssel: haute et basse justice pour les laïques et les clercs, octroi de la grâce, frappe de la monnaie. Le troisième pouvoir est représenté par le comte de Genève, qui exerce l'avouerie et, indirectement, le vidomnat, à savoir l'exercice de la justice civile, puisque c'est en général l'un de ses vassaux qui occupe cet office en fief.

Après avoir conquis le Pays de Vaud, les comtes de Savoie vont tenter de s'immiscer dans la ville et d'évincer les comtes de Genève. En effet, le seul passage qui leur permet de circuler entre la Savoie et leurs nouveaux territoires est le pont sur le Rhône à Genève. Amédée V, dit le Grand, y parvient en profitant d'une vacance épiscopale entre 1285 et 1290. Après un siège de quatorze mois, il s'empare du château de l'Île, appartenant à l'évêque et occupé en son absence par le comte de Genève et s'attribue le vidomnat. Le nouvel évêque est contraint de reconnaître le fait accompli. La maison de Savoie gardera le château de l'Île et le vidomnat jusqu'en 1527. Les comtes de Genève conservent l'avouerie jusqu'à l'extinction de leur dynastie à la fin du XIII^e siècle. En 1420, le comte de Savoie Amédée VIII, achète ce qui reste du comté de Genève et de ses droits (l'avouerie) et, en vertu de l'accroissement de son territoire reçoit de l'empereur Sigismond le titre de duc.

A cette même époque (fin du XIII^e siècle), comme partout ailleurs et plutôt tardivement à Genève, on assiste à la montée d'un nouveau pouvoir dans les villes : celui de la commune. En 1387, l'évêque Adhémar Fabri, confirme les droits que les citoyens se sont peu à peu attribués dans un acte intitulé : libertés, franchises, immunités, us et coutumes de la ville de Genève. Les franchises stipulent que les citoyens, assemblés en Conseil général, ont le droit de nommer quatre représentants, les syndics et chacun de ceux-ci des aides dont le nombre varie selon les époques. Ces magistrats forment le Petit Conseil, organe exécutif. Ils gèrent la ville : voirie, domaine public, la sécurité de la cité la nuit comprenant le droit d'arrêter les malfaiteurs pris en flagrant délit. Ils octroient la bourgeoisie. Ils obtiennent un droit plus important encore, celui de juger les affaires criminelles.

AGFDU - Conférence de l'Escalade 2004

Pour vous montrer la complexité de l'organisation politique de Genève, je vais vous donner un exemple². Arrestation d'un malfaiteur pendant la nuit (le guet communal). Remise au vidomne (officier du comte de Savoie) qui l'emprisonne au château de l'Île, si c'est un laïc, à l'official (juge épiscopal) si c'est un clerc. Dans ce dernier cas, c'est la cour de l'évêque qui instruit et juge le malfaiteur. Dans le cas d'un laïc, le vidomne instruit la cause puis remet le malfaiteur aux syndics qui forment le procès et énoncent la sentence. Les condamnés aussi bien laïcs que clercs ont le droit d'en appeler à l'évêque, puis à l'archevêque de Vienne et finalement au pape. Sinon, le syndic qui avait prononcé la sentence se tournait vers le vidomne et lui disait : « Et à vous, vidomne commandons de faire exécuter notre sentence ». Alors le vidomne faisait prendre le malfaiteur par ses sergents et le menait jusqu'à la porte du château (du comte de Genève) où il faisait crier par trois fois : « Y a-t-il ici quelqu'un pour Monsieur de Genève (jusqu'en 1401), puis Monsieur de Savoie, seigneur du château de Gaillard ? » Et à la troisième fois, le châtelain, qui était à cheval, s'avancait, auquel le vidomne disait : « Messieurs les syndics et Conseil ont condamné ce malfaiteur à telle peine, lequel je vous remets pour mettre leur sentence en exécution. Alors le châtelain le remettait au bourreau. Puis ils le menaient au supplice nommé « en Champel ». Qui n'était pas sur le territoire du duc, mais sur celui de l'évêque pour montrer que le duc n'était pas supérieur à l'évêque, mais était son officier. Et pour plus grand signe de cela, l'évêque faisait bien grâce au malfaiteur remis au bourreau, voire jusqu'au pied de l'échelle ou sur l'échafaud ».

Dès le XIV^e siècle les comtes de Savoie vont tenter de remplacer l'évêque dans l'exercice de ses droits. Ils cherchent alors à obtenir le vicariat de l'Empire sur un certain nombre d'évêchés et surtout sur l'évêché de Genève, ce qui leur permettrait de déposséder l'évêque de sa suzeraineté sur cette ville pour l'administrer à sa place. Mais cette opération ne va pas de soi, car elle s'expose aux objections du Saint-Siège qui ne peut pas céder des droits ecclésiastiques aussi importants à un prince laïc. C'est pourquoi, par deux fois, l'empereur concède le vicariat impérial (en 1365, 1398), puis le révoque deux ans après. A la suite d'une autre tentative avortée en 1412, Amédée VIII, duc de 1416 à 1440, s'adresse au pape Martin V en 1419 pour obtenir une concession semblable, le vicariat pontifical. Mais cette démarche échoue siége aussi. Il ne reste à Amédée VIII qu'une solution : obtenir de placer sur

² Voir BONIVARD François, *Chroniques de Genève*, édition Micheline Tripet, Droz, Genève, 2001, t. I, p. 51-54 où l'auteur raconte cette procédure pénale.

AGFDU - Conférence de l'Escalade 2004

Le siège épiscopal un prince de la maison de Savoie ou l'un de leurs protégés.

En 1449, c'est chose faite. En effet, quand Amédée VIII de Savoie, devenu le pape Félix V, renonce au pontificat en faveur de Nicolas V, il obtient en compensation, le droit de choisir les évêques dans ses Etats y compris Genève. Sur les neuf évêques qui vont se succéder jusqu'à la Réforme, cinq d'entre eux seront des princes de Savoie, les quatre autres étant issus de familles nobles vassales des ducs. Selon les apparences, le sort de Genève paraît réglé. Quand le duc le jugera bon, il écartera l'évêque et incorporera la ville à son Etat.

C'est Charles II, le grand-père de Charles-Emmanuel I^{er} qui va de s'en charger. En 1513, il nomme au siège épiscopal son cousin, Jean bâtard de Savoie, qui lui est totalement soumis. Deux ans après, celui-ci renonce devant le pape Léon X, à sa souveraineté sur Genève en faveur du duc. Notons que la chose est facilitée par le fait que la sœur de Charles II vient d'épouser le frère du pape, Julien de Médicis. Pourtant la tentative échoue, car le Collège des cardinaux s'y oppose, stipulant que nul ecclésiastique, ni le pape même n'a le droit d'aliéner un bien de l'Eglise, sauf si ses sujets ont conspiré contre lui et s'il n'est pas assez fort pour les châtier sans aide. Qu'à cela ne tienne : on chargera de complot contre la vie des princes tous ceux qui s'opposent à leurs visées.

Ces citoyens ont des noms que vous connaissez toutes : Jean Pécolat, Philibert Berthelier, Besançon Hugues, Ami Levrier, François Bonivard. Ils comprennent que le seul moyen d'échapper à la Savoie et de conserver leurs libertés, est de s'allier aux Liges suisses. En 1519, ils obtiennent une première combourgeoisie, c'est-à-dire un traité d'assistance mutuelle, avec Fribourg. Le duc réagit ; il occupe Genève avec une armée, le peuple s'incline. Berthelier paie son audace de sa vie. Six ans plus tard, même scénario, mais avec un poids lourd cette fois : Berne se joint à Fribourg dans le projet d'une nouvelle combourgeoisie qui comprend une clause d'assistance mutuelle. Le duc accourt : le 12 décembre 1525 entouré de ses hallebardiers il enjoint les citoyens réunis au cloître de Saint-Pierre à l'accepter comme « souverain protecteur de leur ville », ce qui coupe l'herbe sous les pieds de Fribourg et Berne. Ayant obtenu cet engagement, le duc, convaincu que Genève est à lui, quitte la ville deux jours après pour aller en Piémont voir sa femme. Il ne remettra jamais les pieds à Genève, ni lui ni

AGFDU - Conférence de l'Escalade 2004

ses successeurs. Car, par un extraordinaire retournement de l'histoire, l'alliance entre Berne, Fribourg et Genève est scellée deux mois après, le 25 février 1526. Les citoyens au pouvoir entreprennent alors de dépouiller la maison de Savoie de ses droits à Genève.

Le vidomne, l'officier nommé par le duc pour exercer la justice civile, se sentant menacé, quitte la ville laissant le châtelain de l'Île, à sa place. Celui-ci continue à instruire et juger les procès civils pendant un certain temps. Mais, le 30 avril 1527, les syndics instituent une procédure arbitrale pour régler les conflits entre particuliers. Faute de clients, le châtelain quitte la ville à son tour. Le gardien des prisons de l'Île, le suit et est remplacé par un gardien de la ville. Finalement, le châtelain de Gaillard ayant refusé de prendre en charge un condamné à mort des mains des syndics, ceux-ci nomment un bourreau de la ville pour que justice continue à se faire. Il restait une dernière marque de la présence ducale : les armes de sa maison sur la porte du château de l'Île. Une nuit (le 5 août 1527), elles disparurent sans que l'on sût jamais comment.

C'est ainsi que Charles II perdit Genève. Quelques années plus tard, voulant la reprendre, il se heurta aux troupes bernoises et françaises et perdit tous ses Etats. Pourtant, l'empereur Charles-Quint n'était pas resté indifférent au sort de son beau-frère. Le 4 décembre 1528, il lui écrivait une lettre pour lui confirmer les privilèges du vicariat, de même que le vidomnat, accordés jadis aux comtes puis aux ducs de Savoie. On y trouve la transcription des anciens diplômes des empereurs dont nous avons parlé plus haut et qui avaient été révoqués, mais également quelques diplômes plus modernes celui de Maximilien en 1503 et de lui-même, Charles-Quint en 1518, en 1521 et en 1530. C'est dire que dans ces années, le duc Charles II possédait en bonne et due forme le vicariat impérial, autrement dit la suzeraineté.

L'historiographie genevoise n'a pas retenu ce fait avec l'attention qu'il paraît mériter. Pourquoi ? Plusieurs raisons peuvent expliquer ce silence : d'une part parce que ces actes conférant la suzeraineté à Charles II étaient en contradiction avec ceux que les empereurs précédents avaient décernés aux évêques. D'autre part, parce que l'empire était une sorte de constellation d'Etats plus ou moins autonomes, une espèce de Commonwealth, ainsi que l'a comparé un historien récemment et finalement parce que le droit n'arrête pas la volonté d'une communauté à se battre contre l'oppression et à conserver ses libertés.

AGFDU - Conférence de l'Escalade 2004

Charles II mourut à Verceil (Vercelli) en 1553, trop tôt pour assister à la reconstitution du duché de Savoie par son fils, Emmanuel-Philibert, en vertu du fameux traité de Cateau-Cambrésis en 1559. Pendant son règne la ville connut cinquante ans de paix relative qui lui permirent de consolider ses institutions politiques « républicaines » (en remplacement de la juridiction épiscopale démembrée à la suite du départ de l'évêque) ainsi que ses institutions religieuses découlant de l'adoption de la Réforme en 1536. C'est alors que Charles-Emmanuel I^{er}, arrivé au pouvoir en 1580, plaça au centre de sa politique la conquête ou la reconquête de Genève avec le succès que l'on sait.

Micheline Tripet

RECHERCHE TEMOIGNAGES sur Marguerite THIBERT (1886-1982)

(Fonctionnaire au BIT, membre de l'Association suisse des femmes diplômées des Universités et de plusieurs associations féministes françaises)

Universitaire et spécialiste d'histoire des femmes et du genre, j'effectue actuellement une recherche sur la figure et le parcours de Marguerite Thibert, qui, titulaire d'un doctorat ès lettres (1926), a été membre de l'association française puis suisse des femmes diplômées des Universités. Tout témoignage et toute archive sur son engagement au sein de l'association, sur ses réseaux de sociabilité ou sur son mode de vie à Genève seraient les bienvenus.

Françoise Thébaud, 1 bis rue de la Gare, 38120 Saint-Egrève (France)

Tél-fax : 00 33 4 76 56 17 05, e-mail : francoise.thebaud@univ-avignon.fr

AGFDU - Portraits

*Chronique « Femmes dans la mémoire de Genève ». Portraits de **Nelly Schreiber-Favre** et Léonore **Gourfein-Welt**, toutes deux fondatrices de l'association des femmes universitaires. L'une fut la première avocate assermentée de Genève et la première présidente de l'AGFDU. La seconde fut active sur le front de la recherche scientifique et dans le mouvement féministe.*

Nous vous proposons désormais dans chaque Bulletin, deux portraits de ces femmes de tête et de cœur, qui sont dans la mémoire de Genève.

Nelly Schreiber-Favre (Genève 1879- 1972)

Son père, Louis Auguste Favre-Brandt, né en 1827 et originaire de Neuchâtel, était marchand horloger. Sa mère, Mélanie Mathilde Guinand, née en 1839, tenait comme de nombreuses femmes à cette époque une pension de famille. Nelly était la cadette de quatre enfants. Elle affirme avoir été sensibilisée aux questions juridiques à la suite de malheurs familiaux survenus dans son enfance et dont elle avait souffert, et devoir à ces circonstances sa décision d'entreprendre des études de droit. Dès son adolescence apparaissent chez elles des qualités essentielles pour surmonter les obstacles, à commencer par ceux liés au *cursus* scolaire. Comme l'École supérieure des jeunes filles n'offrait pas d'enseignement gymnasial débouchant sur une maturité latine, sa mère adressa une demande d'admission pour sa fille à la faculté de droit, la moins féminisée à l'époque, comparée à la médecine et aux sciences, et que n'avaient fréquenté jusque là que quelques étrangères. Le doyen, en accord avec le bureau du sénat de l'Université, répondit positivement, à condition que la candidate passât avec succès un examen de latin. Inscrite à l'Université en novembre 1899, elle réussit cette épreuve en janvier 1900. Elle se souvient avoir été « sidérée de se retrouver seule jeune fille parmi tous ces étudiants en droit ». Dans une lettre qu'il lui adressa le 16 novembre 1959 à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, Jean Martin, un ami d'études, rappelle la première apparition de Nelly Favre au cours de droit public fédéral et la remarque du professeur Jules Roguin à propos de sa première étudiante en droit « Ah, je vois, c'est une femme qui veut jouer à l'homme ».

Elle obtint sa licence en droit en juillet 1903 et sollicita son admission au barreau, tout en s'attendant à un refus conforme à la loi en vigueur, mais elle

AGFDU - Portraits

souhaitait agir pour provoquer une réaction. Le professeur Alfred Martin, doyen de la faculté de droit, citant le cas de son étudiante, adressa alors une lettre à la commission du Grand Conseil pour leur demander s'il ne conviendrait pas d'introduire dans la législation une disposition permettant aux femmes d'exercer la profession d'avocate. C'est le député radical Pierre Coulin, avocat, qui défendit avec beaucoup de conviction la cause féminine lors de la séance du Grand Conseil du 20 octobre 1903 : « Il est logique et juste qu'une femme qui fait des études juridiques puisse exercer la profession qui en résulte ». La France et le canton de Zurich, expliquait-il, avaient pris une mesure analogue. L'amendement fut adopté à l'unanimité. Cet événement, considéré comme sensationnel, fut commenté par la presse locale, suisse et étrangère.

Nelly Favre fit œuvre de pionnière par son travail et son exemple. Stagiaire, puis collaboratrice de Maître Marcel Guinand, elle fut, en 1906, la première avocate assermentée à Genève. Elle ouvrit sa propre étude en 1908 et gagna rapidement une clientèle, principalement féminine, qui venait la consulter sur des questions du droit de la famille et des successions. Selon son témoignage, elle plaidait plus volontiers dans des affaires civiles que pénales, même si ces dernières étaient plus spectaculaires. L'accueil était convenable au Palais de Justice, mais mitigé du côté des confrères, les perspectives dans les carrières juridiques étant toujours défavorables aux femmes : à une forte concurrence masculine s'ajoutaient des préjugés concernant la capacité des femmes à traiter les affaires commerciales et le fait que l'accès à la magistrature et au notariat leur restait encore fermé.

Son mariage, le 19 août 1912, avec Alfred Schreiber, avocat lui aussi, fit d'eux le premier couple d'avocats en Suisse associés pour la pratique du barreau. Elle se retira la première en 1931. Homme d'une grande culture, il enseigna la terminologie du droit en français et en allemand à l'Université et soutint sa femme dans sa carrière, de même que dans ses nombreuses activités extraprofessionnelles. Le couple n'eut pas d'enfants.

Nelly Schreiber-Favre fut une des premières à réclamer la création d'un tribunal spécial pour les enfants délinquants, car on traitait alors les mineurs comme les adultes. Elle préconisait l'application de mesures non plus seulement répressives, mais aussi éducatives, selon le modèle américain. Genève a été parmi les premiers cantons suisses à se doter en 1913 d'une Chambre pénale de l'enfance. Dans le cadre de l'Union des femmes, Nelly

AGFDU - Portraits

Schreiber-Favre favorisa la création du bureau auxiliaire de surveillance, qu'elle présida de 1913 à 1917. Elle engagea la première agente auxiliaire de police chargée de s'occuper des jeunes filles délinquantes. Appelée à donner des cours de droit à l'École ménagère professionnelle et à l'École de commerce, section des jeunes filles, elle prodigua cet enseignement de 1911 à 1940, le considérant comme indispensable à l'émancipation féminine.

Membre fondatrice de l'École sociale pour les femmes créée en 1918 (aujourd'hui Institut d'études sociales, Haute école de travail social), elle y enseigna l'éducation civique durant une année. Elle donna des conférences publiques et écrivit de nombreux articles dans la presse féminine sur l'enfance et la criminalité, les régimes matrimoniaux et le divorce.

Soucieuse de raffermir les liens entre universitaires à une époque où les femmes n'étaient pas encouragées à faire carrière, elle suivit de près la création de la Fédération internationale des femmes diplômées des universités en 1919. **Elle participa à la constitution d'une section genevoise des femmes universitaires en 1923 et en assura la première présidence jusqu'en 1926.** Lorsque, en 1924, se créa l'Association suisse des femmes universitaires, elle en prit la présidence qu'elle conserva jusqu'en 1929.

Par son rayonnement international, l'avocate contribua à la défense des intérêts féminins dans le monde. Représentante des femmes universitaires suisses à la Fédération internationale des femmes diplômées des universités (FIFDU), elle y occupa des postes importants, troisième vice-présidente en 1926, puis première vice-présidente de 1929 à 1932. Quand Genève accueillit, du 7 au 14 août 1929, le cinquième Congrès international de la FIFDU, Nelly Schreiber innova en créant des groupes de travail chargés d'étudier la situation professionnelle des femmes dans les différentes branches. Une résolution fut adoptée sur la nationalité de la femme mariée, la perte de celle-ci ayant eu des conséquences dramatiques durant la Première Guerre mondiale. La FIFDU la délégua auprès du comité consultatif féminin du Conseil de la Société des Nations chargé de la rédaction du rapport final qui demandait en 1931 l'égalité des droits en matière de nationalité. En qualité de représentante des femmes universitaires suisses, elle participa aux travaux de la Commission suisse de coopération intellectuelle de 1924 à 1940, sous la présidence de Gonzague de Reynold.

AGFDU - Portraits

Cette forte personnalité avait l'art de communiquer et de convaincre ; son engagement à l'égard des femmes et des enfants sont la preuve d'une grande générosité. Un entretien du 1^{er} avril 1960 réalisé par la Radio suisse romande fait le bilan de sa carrière d'avocate et de son engagement féministe. Sa parole est aisée, elle fait preuve d'une étonnante vivacité d'esprit lorsqu'elle évoque ses souvenirs et les agrmente de nombreuses anecdotes. Femme d'action et de combat, elle n'a pas cherché à briller, mais elle a travaillé avec enthousiasme aux causes qu'elle avait à cœur de défendre à Genève et sur le plan international. Elle laisse le souvenir d'« une femme exquise, chez qui la grâce n'excluait pas la fermeté, ni le charme, la lucidité ».

Josette Wenger
Ancienne archiviste de l'Université de Genève

Léonore Gourfein-Welt (1859 - 1944)

Les sœurs Welt – Rosa (née en 1857), Léonore (née en 1859), Sara (née en 1860) et Ida (née 1874) – étaient issues d'une famille juive établie à Czernovitz, une ville de l'actuelle Ukraine, mais qui fit partie de l'Empire austro-hongrois de 1775 à 1918. Elles furent parmi les premières femmes européennes à accéder à des professions libérales exigeant la réussite du *cursus* universitaire. Puisque les étudiantes n'étaient pas admises dans les universités des grandes puissances de l'époque, dans les empires allemand, autrichien et russe, les sœurs Welt accomplirent leurs études en Suisse. Rosa se forma à Berne, où elle obtint un doctorat en médecine en 1878, devenant ainsi la première « doctoresse » native d'Autriche. Spécialisée en maladies des yeux, Rosa épousa en 1882 Louis Straus de New York, fonda une famille et pratiqua son métier dans cette ville, avant de s'engager, dans les années 1920, pour la cause des femmes et des enfants en Palestine. Sara Welt Kakeles, la troisième, suivit les traces de son aînée : elle étudia à Berne, puis à Zurich. Après l'obtention d'un doctorat en médecine en 1885, elle émigra aux États-Unis, épousa un chirurgien et pratiqua la médecine des enfants dans un grand hôpital new-yorkais.

Les deux autres sœurs restèrent en Suisse après la fin de leurs études et y firent carrière. Ida, la cadette, titulaire d'un baccalauréat décerné par le

AGFDU - Portraits

Vassar College, un établissement américain d'enseignement supérieur pour les jeunes femmes, entreprit des études de chimie et de physique à Genève, couronnées par un doctorat en 1895. L'année suivante elle devint la première femme à être chargée d'un enseignement à l'Université de Genève, qu'elle dispensa durant plusieurs semestres à la faculté des sciences en qualité de privat-docent. À la différence de ses trois sœurs, le parcours académique de Léonore fut moins linéaire.

En 1881, au terme de plusieurs années d'études littéraires à l'Université de Berne, elle présenta une thèse de doctorat en histoire de l'Antiquité classique, consacrée aux sources de la 3^e guerre Médique (V^e siècle av. J.-C.). Or, ce travail fut jugé insuffisant pour l'obtention du grade de docteur et la candidate fut recalée.

Plutôt que de remettre l'ouvrage sur le métier, Léonore Welt se lança aussitôt dans des études de médecine à l'Université de Zurich ! Sa thèse de doctorat, consacrée aux modifications du caractère consécutives à des lésions du lobe frontal et publiée en 1888 dans la revue *Deutsches Archiv für klinische Medizin*, suffit à établir sa célébrité. Cette remarquable corrélation entre un type de lésion cérébrale préfrontale très localisée et une altération comportementale complexe ne tarda pas à être confirmée par d'autres auteurs. Elle devait susciter un intérêt considérable non seulement chez les neurologues, mais aussi chez les aliénistes.

Léonore avait envisagé d'imiter ses deux sœurs médecins et, à l'issue de sa formation post-grade, de partir pour l'Amérique. Mais c'est à Genève qu'elle se rendit et se fixa : elle y était venue d'abord en tant qu'assistante du docteur Georges Haltenhoff (1843-1915), médecin-chef d'une clinique ophtalmologique privée. Elle vivra à Genève jusqu'à sa mort, y pratiquant avec beaucoup de succès l'ophtalmologie, en cabinet privé et en milieu hospitalier (d'abord à l'hôpital de la Fondation Rothschild, aux Pâquis, puis comme consultante à l'Hôpital cantonal), enfin en recherche clinique où elle réalisa et publia de nombreux travaux.

En 1903, elle épousa un collègue et coreligionnaire, le docteur David Gourfein (1857-1940), venu de l'Empire russe pour étudier la médecine à Genève. Le couple formé sur le tard n'eut pas d'enfants et se consacra entièrement à la recherche et à la pratique médicales. Entre 1915 et 1933, période durant laquelle le professeur David Gourfein exerça les fonctions de directeur de la clinique ophtalmologique de l'Université, Léonore Gourfein-Welt mit toutes ses compétences au service des malades et des étudiants de son mari. À côté des soins médicaux et chirurgicaux qu'elle prodiguait à une nombreuse clientèle, Léonore trouva le temps d'enseigner l'ophtalmologie en qualité,

AGFDU - Portraits

d'une part, de privat-docent à la faculté de médecine de 1919 à 1934, d'autre part, de professeur suppléant durant l'année académique 1931-1932 où elle remplaça son époux. En parallèle à cette vie professionnelle bien remplie, Léonore milita, dès son arrivée à Genève, dans de nombreuses sociétés féminines genevoises, nationales et internationales. Sa contribution la plus marquante est liée à ses activités au sein de l'Union des femmes et de l'Association pour le suffrage féminin. En 1924, elle fut parmi les fondatrices de l'Association des femmes universitaires, association internationale qui compte des sections à Zurich, Bâle, Berne, Lausanne et Genève. Entre 1922 et 1928, Léonore Gourfein-Welt signa une demi-douzaine de textes consacrés à l'avancement des études supérieures, à la formation professionnelle et à la place des femmes sur le marché du travail.

Elle s'exprima fréquemment dans les pages du périodique *Le Mouvement féministe*, fondé et publié à Genève par son amie Émilie Gourd*. Elle collabora, par de nombreux chapitres, à des ouvrages collectifs publiés sous l'égide de l'Association genevoise ou suisse des femmes universitaires.

Ses longues années d'expérience universitaire et des contacts réguliers avec les cercles féminins et féministes convainquirent Léonore qu'une majorité de jeunes filles genevoises des années 1920 devaient se mettre en quête d'une formation plus abordable que celle qui menait aux professions libérales – en durée, en coût et en exigence – et permettant d'accéder plus rapidement à une indépendance économique. Sur le modèle des écoles d'infirmières, elle avança l'idée de créer une école d'aides de laboratoire ou de « laborantines », selon le terme qui venait d'être forgé, institution qu'à la différence du Bon Secours et de La Source elle souhaitait « ouverte à toutes les jeunes filles, sans distinction de milieu ni de confession ». En un ou deux ans d'études pratiques et quelques cours théoriques, ses étudiantes se formeraient à la réalisation de travaux de routine en biologie et en médecine, tels que les analyses du sang, des urines et des liquides pathologiques, les examens bactériologiques, les préparations et colorations microscopiques, la prise de vues en radiologie, etc. C'est grâce à l'initiative de Léonore Gourfein-Welt que l'École de laborantines vit le jour en 1927 dans le cadre de l'École d'études sociales pour femmes, qui devint par la suite l'Institut d'études sociales. Dès 1935, la formation comprenait trois semestres d'études et un semestre de stages. En raison de ceux-ci, l'École de laborantines ne pouvait accepter que douze étudiantes par année, dont deux étrangères. Dans un rapport annuel de ces années sombres, on lit « C'est trop peu, vu l'affluence

AGFDU - Portraits

de demandes de familles israélites d'Allemagne, qui nous supplient d'accepter leur fille ». (Court et Kretschmer : 142).

La personnalité de Léonore Gourfein-Welt combinait la rigueur, la générosité, une grande capacité de travail, la croyance dans le progrès social et médical. La femme d'exception qu'elle fut, active à la fois sur le front de la recherche scientifique, de la pratique ophtalmologique, de la philanthropie et du mouvement féministe, s'éteignit en janvier 1944, à l'âge de 85 ans. Le caveau familial, qui renferme aussi les dépouilles de son mari David et de sa sœur Rosa, se trouve au cimetière israélite de Genève, à Veyrier.

Jean-Jacques Dreifuss,
prof. hon., Faculté de médecine

Natalia Tikhonov,
Docteur en histoire

Université de Genève

AGFDU - souvenirs

51^e Festival de Musique de Chambre de Divonne

Le Quatuor Aviv nous séduit : intensité et émotion

Nous nous sommes retrouvées à 18h ce vendredi 27 mai, devant le Grand Théâtre, par une belle chaleur d'été et nous sommes rendues en cortège de voitures à Divonne.

Sur place, nous avons débuté la soirée par une flûte de champagne dans le jardin du Grand Hôtel. Un pur moment de bonheur, le sentiment d'être en vacances pour quelques heures, dans un somptueux cadre, reposant et harmonieux. La soirée nous a été présentée par la responsable des relations presse qui évoque avec toute sa passion le monde de la musique.

Formé en 1997, le Quatuor Aviv peut s'enorgueillir d'avoir joué à Vienne, au Wigmore Hall de Londres, au Carnegie Hall à New York. L'ensemble est formé par deux Russes, une Israélienne et une canadienne. Au début du concert, nos poulains cherchent leurs marques dans le « Langsamer Satz » de Webern. La fusion des cordes et la pureté des lignes sont impeccables. Mais il manque un je-ne-sais-quoi de mystère : le souci de la perfection l'emporte sur l'émotion. Le « 2^e Quatuor » de Borodine » respire davantage. Finalement, la beauté des couleurs instrumentales séduit. La chaleur gagne la salle, les moustiques nous prennent d'assaut et les musiciens partent en cavalcade dans la « Jeune fille et la mort » de Schubert. Rigueur et passion : on est pris à la gorge, on est fouetté de part et d'autre par une musique qui hurle sa détresse avec une ferveur divine.

Après le concert, un cocktail dînatoire nous attend au « Domaine de Divonne ». Nous hésitons quelque peu à le déguster sur la terrasse, mais l'envie de vivre une soirée d'été avec une brise légère nous gagne. Il est déjà tard, le cocktail est trop imposant pour notre faim du moment. Nous prolongeons nos échanges assis autour de plats remplis de mousse de foie gras, carpaccio de thon et mignardises de toutes les couleurs et saveurs.

Il est déjà passé 23h et il est temps de prendre congé, la soirée fut belle !

Carine Cuérel

LE DIES ACADEMICUS S'INTERESSE A L'AVENIR DE L'UNI

Pour célébrer le Dies Academicus, le vendredi 3 juin, et remettre sept doctorats honoris causae, l'Université de Genève a choisi cette année, la galerie lumineuse d'Uni-Mail. Une manière d'être plus proche des étudiants, plus visible aussi du public. Le Dies 2005 était placé sous le signe de l'ouverture vers la cité et de l'avenir.

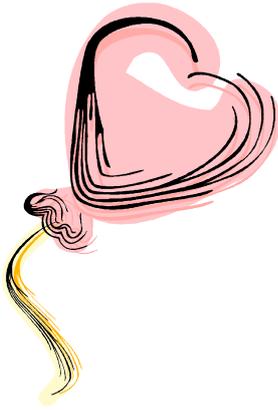
Lancé en décembre dernier par le rectorat, le concours sur le « visage de l'Université à l'aube du XXII siècle » a couronné le film 2014 de Véronique Meffre. De très vifs applaudissements ont suivi ce film qui est un merveilleux moment de talent et d'humour !

Le Président du Conseil de l'Université, Roger Mayou, a souligné l'importance de la recherche pour la société. Il souhaite qu'un institut consacre bientôt les sciences de l'environnement à l'Université. Le recteur, André Hurst, s'est inquiété des passions pouvant entacher la probité scientifique. « On n'est pas honnête par définition parce qu'on travaille à l'Université », a-t-il glissé. L'honnêteté de l'institution était aussi au cœur du discours d'Arnaud Merglen. Ce futur médecin s'est interrogé sur les liaisons dangereuses entre médecine et industrie, lorsque cette dernière finance la recherche ou la formation continue des blouses blanches.

Parmi les 7 doctorats remis, 2 ont été remis à des femmes. En médecine la distinction est revenue à l'Américaine Terrie Wetle pour sa réflexion sur le vieillissement. Les lettres ont récompensé Charlotte Wardi, pour son travail sur la littérature comparée et la réaction littéraire à la Shoah.

La cérémonie était entrecoupée de morceaux musicaux, « jazzy » qui apportaient de la légèreté à cette cérémonie, placée sous le signe, comme l'année passée, d'un beau ciel estival !

Le Prix Latsis a été remis à Louis de Saussure, professeur assistant de linguistique à l'Université de Neuchâtel et chargé de cours à Genève pour son livre « Temps et pertinence ». Nous avons eu le plaisir de manger après la cérémonie en sa compagnie. Il nous a offert un magnifique moment de vulgarisation de son livre.



La fête à W E N I N G

Vendredi 16 septembre 2005, dès 19h.

Arrivée d'Indonésie en 1999 pour faire un DEA en études genre à l'Université de Genève, boursière de l'ASF DU, Wening termine brillamment un doctorat en études genre. C'est la première docteur en études genre de Suisse, et en plus elle a décroché une mention Très Bien.

Depuis des années elle fait partie de notre comité. Quoiqu'on lui demande, on peut toujours compter sur elle. Compétente et discrète, elle est d'une redoutable efficacité ; c'est aussi grâce à son charmant caractère qu'elle s'est fait une multitude d'amis.

Elle va repartir dans son pays, l'Indonésie, où elle enseigne à l'Université Gandjah Mada, Yogyakarta, mais avant, nous voulons lui témoigner à quel point nous l'aimons et l'apprécions.

C'est pourquoi le comité organise « La fête à Wening », le vendredi 16 septembre, dès 19h. La fête aura lieu dans le jardin d'

Arielle Wagenknecht,
11 chemin du Facteur,

Aire-la-Ville (à 2 minutes de la sortie « Bernex » de l'autoroute de contournement).

Pour celles qui n'ont pas de voiture, rendez-vous devant le Grand-Théâtre à 18h30, des membres du comité vous véhiculeront, annoncez-vous SVP à Arielle (tél. 022 757 54 08).

Le comité est heureux de vous inviter toutes, membres de l'association et amis de Wening. C'est Sophie Andela qui nous préparera des plats du Cameroun, Wening des spécialités indonésiennes et les autres membres du comité des spécialités de leur pays.

***Venez faire la fête avec nous, inscrivez-vous par téléphone
(022 757 54 08) ou mail (agfdu.ge@gmail.com).***

VISITE DU MUSEE DE L'HISTOIRE ESTUDIANTINE D'ASSENS

Dimanche 25 septembre 2005

Réservez d'ores et déjà ce dimanche de septembre pour une belle balade à travers le gros de Vaud, jusqu'à Assens qui accueille le musée de l'histoire estudiantine dans une ancienne ferme historique aménagée par Giovanni Lanfranconi. Assens se situe à mi-chemin du Léman et du lac de Neuchâtel. On y accède aisément par l'autoroute Berne-Lausanne.

Unique en son genre en Suisse, ce musée, ouvert en novembre 1997, est consacré à la passionnante histoire du monde académique suisse et présente les différents aspects de la vie estudiantine et universitaire à travers des expositions temporaires. Il organise aussi des débats sur l'éducation d'aujourd'hui et aborde des sujets d'actualité.

En ce moment, le musée présente une exposition fascinante : «Femmes à l'Université». Qui fut la première étudiante en Suisse ? Pourquoi venait-elle de Russie ? Au sein de quelle faculté trouvait-on, en 1906, plus de femmes russes que d'hommes suisses ? Depuis quand les femmes peuvent-elles accéder aux études supérieures en Suisse ? Et qu'étudient-elles ? Ces questions et beaucoup d'autres sont abordées dans cette exposition temporaire, qui propose des réponses détaillées et parfois surprenantes. L'histoire des études féminines en Suisse s'offre à la compréhension de tout un chacun, racontée à travers de nombreux portraits de femmes à peine connues, des récits d'arrière-plan et des anecdotes, mais aussi des analyses scientifiques et des statistiques.

Notre programme est le suivant : départ de Genève à 10h, arrivée à Assens vers 11h30, apéritif et repas à l'auberge du village, puis visite du musée vers 14h, sous la direction de son fondateur M. Lanfranconi. Retour à Genève en fin d'après-midi.

Coût de la visite 10.- fr. à payer sur place plus participation aux frais d'essence.



BULLETIN D'INSCRIPTION

VISITE DU MUSEE DE L'HISTOIRE ESTUDIANTINE D'ASSENS
Dimanche 25 septembre 2005, rendez-vous à 9h45 devant le Grand-Théâtre

Nom Prénom

Adresse

Téléphone E-mail

Nombre de personnes

Je peux offrir places dans ma voiture / Je voudrais 1 place

Bulletin à renvoyer à l'AGFDU, Case postale 3063, 1211 Genève 3 – Rive
avant le 15 septembre 2005 dernier délai.

Stéphanie Duhoux, lauréate du Prix d'Excellence,
présente son projet de thèse,

Nous sommes fières de notre lauréate Stéphanie Duhoux qui, non contente de nous avoir présenté un excellent dossier, s'est donné la peine de faire un résumé compréhensible pour nous autres mortels non-initiés aux mystères des neurosciences (page).

Nous vous invitons donc à venir la rencontrer, ainsi que nos autres jeunes membres. Elle nous expliquera brièvement son projet de thèse (déjà bien en train), ses options, ses difficultés, ses découvertes, bref, la vie quotidienne d'une chercheuse universitaire.

Huguette et Gérard de Haller ont la gentillesse de nous accueillir chez eux, dans leur magnifique appartement de la rue de Beauregard.

Afin que toutes les jeunes membres puissent participer sans devoir déboursier le prix d'un repas traditionnel, mais pour garder l'esprit sympathique de la nourriture partagée, nous ferons un pique-nique canadien (chacune des participantes apporte un plat pour 2 personnes, sucré ou salé, froid ou à réchauffer). L'AGFDU se charge des boissons (non alcoolisées). Les volontaires pour aider à organiser les chaises et les tables sont priées de s'annoncer auprès de Carine (tél. 022 799 58 05) ou d'Arielle (tél. 022 757 54 08)

Réservez d'ores et déjà cette soirée :

Jeudi 13 octobre 2005 à 18h30
chez Huguette et Gérard de Haller
2, rue Beauregard, 1204 Genève



BULLETIN D'INSCRIPTION

Rencontre chez Huguette et Gérard de Haller

Jeudi 13 octobre 2005 à 18h30

Nom Prénom

Adresse

Téléphone E-mail

Nombre de personnes

J'apporterai un plat : salé sucré chaud froid dessert (souligner ce qui convient)

Bulletin à renvoyer à l'AGFDU, Case postale 3063, 1211 Genève 3 – Rive

avant le 8 octobre 2005 dernier délai.

LES LUNCHES DE L'AGFDU

Nous avons longuement réfléchi cet été à la mise sur pied d'une rencontre entre des jeunes femmes doctorantes et les membres de notre association. Cette idée est venue du constat récurrent que les femmes ont d'importantes difficultés à accéder à des postes de professeurs à l'Université. Elles ont par ailleurs peu l'occasion de partager ensemble leurs expériences, leur parcours. Notre souhait est de créer une plate-forme de rencontres et d'échanges et de la constituer en réseau.

*Les « Lunches de l'AGFDU » auront lieu chaque premier mardi du mois, de 12h à 14h. **Notre premier lunch aura lieu le mardi 4 octobre à 12h au CLAFG, 2, rue de la Synagogue, 1204 Genève.***

Nous y accueillerons **Laurence Bachmann**, doctorante en études genre. Elle nous parlera de sa thèse sur le thème « **L'argent dans le couple** ». Sociologue de formation, elle nous apportera des éclairages passionnants !

Après sa présentation la discussion sera ouverte avec toutes les participantes. A l'issue de ces lunches le groupe de travail « doctorantes » reprendra les questions soulevées. Ce groupe aura comme mission de répondre de manière plus pratique aux problèmes ou difficultés soulevés lors des lunches.

Nous souhaitons apporter une contribution active de médiateur dans ces problèmes. Une des missions de notre association est de promouvoir la carrière des femmes en milieu universitaire et nous entendons renforcer cette mission.

Vous pouvez d'ores et déjà bloquer les dates suivantes en 2005 :

Mardi 4 octobre

Mardi 1er novembre

Mardi 6 décembre

Notre volonté est de créer une dynamique par la rencontre et l'échange entre facultés. Nous nous engageons à présenter des candidates de toutes les facultés, au cours de l'année 2005-2006.

Du point de vue pratique, chacune peut apporter son pique-nique. L'association offre avec grand plaisir les boissons.

Merci de vous inscrire soit par courrier, soit par mail à agfdu.ge@gmail.com, au plus tard le vendredi précédant le lunch

NOUVEAU CENTRE PAUL KLEE à BERNE

VISITE GUIDEE PRIVEE

Samedi 5 novembre 2005, départ à 10h

Ce premier samedi de novembre, nous vous proposons une journée culturelle en terre bernoise. Rendez-vous devant le Grand-Théâtre à 9h45, départ à 10h. précises. Nous nous rendrons directement au Centre Paul Klee, à Berne. Vers 12h30 nous pourrons « manger un morceau » au café ou au restaurant Schöngrun (libre). Nous consacrerons l'après-midi à la visite guidée du musée et de l'exposition temporaire. Retour vers 19h. devant le Grand-Théâtre.

Le Centre Paul Klee a ouvert ses portes le 20 juin 2005. Il est entièrement dédié à la personne, la vie et l'œuvre de Paul Klee (1879-1940). Ce peintre et sculpteur fut aussi musicien, pédagogue et poète. Il compte parmi les artistes les plus importants du XXème siècle.

Des presque 10'000 créations que compte l'œuvre de Paul Klee, 40% ont pu être rassemblés, soit 4'000 tableaux, aquarelles et dessins, ainsi que du matériel d'archives et des documents biographiques.

Coût de la journée : 85.- fr. par personne, car, entrée et visite guidée incluses (repas non compris).

Rendez-vous : à 9h45 devant le Grand-Théâtre, retour vers 19h



BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA VISITE DU CENTRE PAUL KLEE à Berne

Samedi 5 novembre 2005

Nom Prénom

Adresse

Téléphone..... e-mail

Nombre de personnes

Bulletin à renvoyer à l'AGFDU, Case postale 3063, 1211 Genève 3 – Rive
et paiement par BV , **avant le 15 octobre 2005 SVP.**

Week-end de rencontre et de réflexion, les 12-13 novembre 2005

« *Diplômes universitaires : quelles perspectives face au marché du travail ?* »

Hôtel Bad Ramsach, 4448 Läufelfingen (BL), www.bad-ramsach.ch

Programme

Samedi 12 novembre 2005

Avant 11h.00 : Arrivée et installation dans les chambres ;
11h.00 : Introduction ;
12h.30 : Repas de midi ;
14h.00 : Conférence de Mme Elisabeth Ehrensperger, lic. phil. hist, Institut für Politikwissenschaft, Université de Berne : *FemDat* (www.femdat.ch) ;
15h.00 : Conférence de Mme Maya Widmer, Fonds national de la recherche scientifique : *Politik der SNF-Forschungsförderung* ;
16h.30 : Promenade ou bain ;
18h.30 : Conférence de Mme Janick Sandrin, lic. oec. HSG, Partner bei Scalis AG, R *Femmes et gestion de carrière* ;
20h.00 : Repas du soir

Dimanche 13 novembre 2005 :

Promenade matinale, bain et petit déjeuner à votre convenance ;
10h.00 : Think Tank (réflexion prospective) ;
12h.00 : Repas facultatif (non compris dans le prix du week-end).

Prix : Fr. 175.- par personne, incluant la nuit en chambre simple à l'Hôtel Bad Ramsach, deux repas, le petit déjeuner, les pauses-café, les frais d'inscription, ainsi que l'utilisation des bains thermaux.

Inscription : Envoyer le talon d'inscription **jusqu'au 22 octobre 2005 dernier délai** au Secrétariat : Anne Banateanu, Rue des Forgerons 6, 1700 Fribourg, tél./fax 026 323 46 76, e-mail : banateanu@hotmail.com.

Paiement : A la réception du talon d'inscription, nous vous enverrons un bulletin de versement et de la documentation.

Accès : en train : départ d'Olten à 10h.32 – arrivée à Läufelfingen à 10h.40, où le bus de l'hôtel viendra chercher les participantes.

Cette rencontre est aussi une bonne occasion de connaître d'autres femmes universitaires, dans un cadre reposant, d'entretenir des amitiés et de se refaire une santé.



Inscription pour le week-end à Bad Ramsach les 12-13 novembre 2005

Nom et prénom :

Rue :

NPA et localité :

① privé fax ① prof. fax

e-mail

CELEBRATION DE L'ESCALADE

Dimanche 11 décembre 2005

Changeons nos coutumes et retrouvons-nous en début d'après-midi déjà, pour ce dimanche de l'Escalade. Nous vous proposons trois moments forts :

- Visite guidée du musée de la Réforme.
- Cortège historique de l'Escalade.
- Repas d'Escalade au Café Papon et conférence sur la place des femmes dans l'Eglise réformée de 1602

VISITE GUIDÉE DU MUSÉE DE LA RÉFORME

Depuis longtemps attendu, enfin installé au rez-de-chaussée de la belle Maison Mallet (à côté de la cathédrale Saint-Pierre), le Musée international de la Réforme présente les principaux éléments de cette tradition à la fois spirituelle et culturelle. Ce musée est à la fois un lieu de mémoire et un lieu pour penser l'avenir. **Rendez-vous** : devant le Musée, à **15h**

CORTEGE HISTORIQUE DE L'ESCALADE

Composé de près de 1'000 participants, tous en costume d'époque, ce magnifique cortège est entièrement remanié dans sa composition cette année. Le programme n'est pas encore paru, mais vous pourrez consulter le site de la Compagnie 1602 (www.compagniede1602.ch) qui vous donnera tous les détails dès fin septembre. **Rendez-vous** : sur les marches du Palais de Justice, place du Bourg-de-Four, à **17h**

REPAS DE L'ESCALADE AU CAFE PAPON (1, rue Henri-Fazy, 1204 Genève)

Le nouveau et brillant chef nous concocte un typiquement genevois. Invitée : une historienne qui nous parlera de la place des femmes dans l'église réformée du 17^{ème} siècle. **Rendez-vous** : **20h**



BULLETIN D'INSCRIPTION ESCALADE 2005, dimanche 11 décembre 2005

Nom Prénom

Adresse

Téléphone E-mail

Je participe à :

- | | Oui | Non | Nombre de personnes |
|---|-------|-------|---------------------|
| • Visite guidée du musée de la Réforme. | | | |
| • Cortège historique de l'Escalade. | | | |
| • Repas d'Escalade au Café Papon | | | |

Prix : Musée de la Réforme 12.- fr., Repas au Café Papon 60.- fr., vin non compris

Bulletin et paiement à renvoyer à l'AGFDU, Case postale 3063, 1211 Genève 3 – Rive
avant le 25 novembre 2005.

DEMANDE D'ADHESION

PHOTO

ASSOCIATION GENEVOISE DE FEMMES DIPLOMEES DES UNIVERSITES

NOM Prénom

Date de naissance Nationalité

Adresse privée

N° postal Localité

Téléphone Fax

Adresse prof.

N° postal Localité

Téléphone Fax

E-mail

Langue(s) maternelle(s) Autres

Université(s) Diplômes

Titre(s) Activité

Expérience professionnelle

.....

Autres activités

.....

⇒ Quel est le titre civil (Mme, Mlle) et/ou académie (Prof., Dr, Me) que vous souhaitez voir figurer sur votre :

Courrier badge

⇒ Comment avez-vous eu connaissance de l'AGFDU ?

⇒ Souhaitez-vous participer aux activités de l'AGFDU ? (Souligner)

Groupe de travail Commissions Comité

⇒ Quel aspect de l'AGFDU vous intéresse le plus (Souligner)

Professionnel Culturel Relationnel

ANNEXE : Diplôme universitaire

Lieu et date Signature

Formulaire à retourner à l'AGFDU, Case postale 3063, 1211 Genève 3 – Rive

PROGRAMME DES ACTIVITES

- 16 septembre 2005** « La fête à Wening », grillades, animation, chez A. Wagenknecht
- 25 septembre** Visite du Musée étudiantin d'Assens et virée dans le Gros de Vaud
- 4 octobre** Lancement des « Lunches de l'AGFDU », au CLAFG
- 13 octobre** Présentation du travail de Stéphanie Duhoux, lauréate du Prix d'excellence de l'AGFDU et buffet canadien, chez Huguette et Gérard de Haller
- 1^{er} novembre** Lunch de l'AGFDU
- 5 novembre** Visite du nouveau Centre Paul Klee, Berne
- 10-11 novembre** Week-end de réflexion à Bad Ramsach
- 6 décembre** Lunch de l'AGFDU
- 11 décembre** Escalade et Musée de la Réforme

Comité de Rédaction

Arielle Wagenknecht, Carine Cuérel

Avec la participation de :

Marjolaine Tonson la Tour, Stéphanie Duhoux, Wening Udasmoro, Micheline Tripet, Jean-Jacques Dreifuss, Natalia Tikhonov, Josette Wenger,